

Développement d'un réseau de formateurs d'animateurs en prévention des conduites dopantes

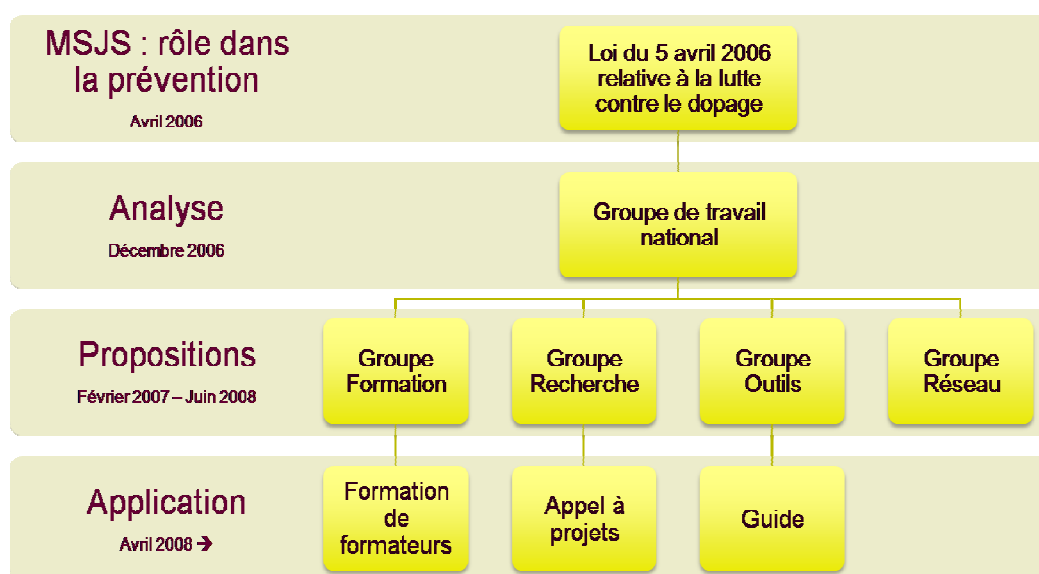
Docteur Patrick LAURE

Médecin conseiller de la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Lorraine

On pourrait s'interroger sur la pertinence du développement d'un énième réseau, ces derniers ayant, en nos milieux, une certaine tendance à la prolifération. Toutefois, celui-ci possède des spécificités.

En tout premier lieu, il bénéficie de l'expérience acquise dans le champ de la prévention du dopage et des conduites dopantes depuis la fin des années 1950. Ainsi, l'étude des mesures passées, par-delà son intérêt historique, permet de comprendre pourquoi certaines d'entre elles, comme d'agiter la menace des dommages pour la santé, ont peu été suivies d'effets en matière de réduction des consommations de substances interdites.

Par ailleurs, le développement de ce réseau de formateurs s'inscrit dans une véritable démarche de projet prenant en considération l'association de forces diverses et multiples. Son origine remonte à avril 2006 lorsque le législateur a décidé de légitimer le Ministère de la Santé et des Sports dans son rôle de prévention du dopage et des conduites dopantes. Cette initiative a été rapidement suivie de la constitution d'un groupe de travail national pluridisciplinaire (décembre 2006), donnant lui-même naissance à des groupes thématiques qui, à ce stade, ont tous dégagé un certain nombre de productions et de propositions concrètes en matière de prévention du dopage et des conduites dopantes.

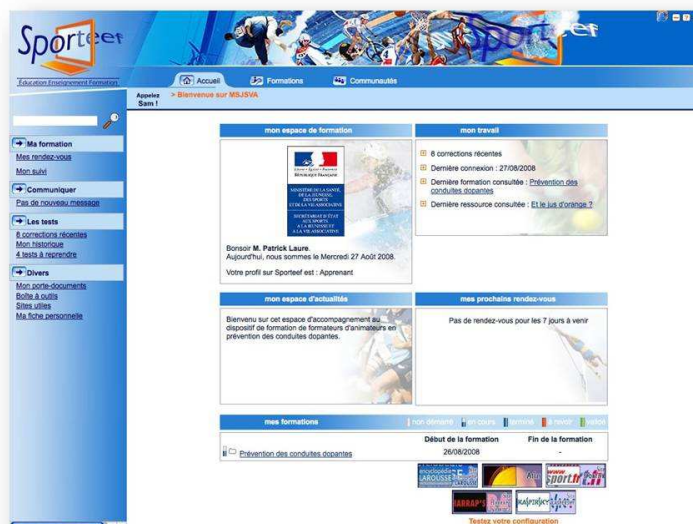


Projet et forces associées

La promotion d'une approche et d'un discours harmonisés a constitué la contribution principale du groupe en charge de la réflexion sur la formation. C'est ainsi que s'est imposée l'idée d'une formation unique destinée aux formateurs responsables de la prévention. Cette démarche, qui semble à première vue aller de soi, n'en constitue pas moins une première en Europe.

Autre nouveauté, cette formation a réuni, sur une période de 5 jours, des professionnels du sport, de la santé et de l'éducation pour la santé, associant ainsi trois métiers majeurs dans le champ de la prévention des conduites dopantes en milieu sportif. Si le promoteur en a été le Ministère de la Santé et des Sports, la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie a joué le rôle de bailleur de fonds. Le but est de contribuer à diminuer la prévalence et l'incidence des conduites dopantes en milieu sportif tout en favorisant la formalisation d'un réseau multidisciplinaire d'intervenants de prévention. Son contenu s'est appuyé sur la demande des participants sollicités et a couvert un champ particulièrement large, depuis les méthodes pédagogiques, à l'épidémiologie des conduites dopantes, en passant par la planification d'une action de formation.

Une autre innovation a concerné l'ouverture d'une plateforme de ressources en ligne, au contenu en grande partie interactif. Y figurent des documents sur les conduites dopantes, les conduites à risques ou l'éducation pour la santé, des études de cas, des quiz, un forum d'échanges, des vidéos, etc.



www.campus-insep.net

Pour la première fois également, la notion de développement des compétences psychosociales a été introduite dans le domaine de la prévention des conduites dopantes. Il s'agit ici de faire appel aux capacités d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences de sa vie quotidienne.

Rappelons à ce propos que l'éducation, au sens général de ce terme, a pour finalité d'ouvrir toutes les potentialités d'un individu en lui fournissant tous les moyens pour s'épanouir. De façon classique, les besoins éducatifs fondamentaux et universels sont au nombre de quatre : apprendre à connaître, à faire, à vivre ensemble et à être. Par exemple, par « apprendre à

connaître » on entend : savoir résoudre un problème, prendre des décisions, en mesurer les conséquences, etc.

Dans « apprendre à être », on trouvera des capacités comme avoir conscience de soi, savoir gérer son stress, etc. On distingue deux catégories de compétences : les compétences dites « pratiques », comme savoir se laver, lire ou préparer un repas, et les compétences dites « intrinsèques », comme savoir s'affirmer, négocier ou écouter autrui. Ces dernières constituent ce que les spécialistes nomment : les compétences psychosociales. Or, en la matière, les entraîneurs ne sont pas totalement étrangers au développement de ces compétences, notamment pour tout ce qui a trait au savoir être et à l'apprentissage de la socialisation. Ce qui signifie que, sans s'en rendre compte, ils pourraient avoir un rôle majeur dans le domaine de la prévention, à l'instar de M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir.

En termes d'efficacité, la littérature scientifique montre que le travail sur les compétences psychosociales aurait une influence positive sur la diminution des comportements violents chez les jeunes. De même, il contribuerait à limiter le rejet par les pairs tout comme il entraînerait une réduction des troubles émotifs et une amélioration du contrôle de la colère. En parallèle, il contribuerait à l'acquisition de comportements favorables à la santé, limiterait les comportements à risque, retarderait l'âge de la première prise de substances dangereuses comme le tabac, l'alcool et autres.

Des études comparatives réalisées dans le milieu scolaire mettent ainsi en exergue cette efficacité du développement des compétences psychosociales par rapport aux méthodes « traditionnelles ». La connaissance sur les substances s'avère bien supérieure. L'estime de soi et la capacité à prendre des décisions sont améliorées ainsi que la capacité à résister à la pression des pairs. A terme, il diminue l'usage de certains produits comme le cannabis ou l'héroïne mais aussi, des substances utilisées dans le cadre des conduites dopantes.

En définitive, il s'agit d'un outil puissant, certes affaire de spécialistes, mais dont les principaux postulats demeurent largement accessibles à tous. De sorte que la prévention peut désormais pénétrer le quotidien en devenant la préoccupation de tous.

Enfin, on observera que l'éducation n'est pas la seule ressource au service de l'épanouissement de chacun. En effet, en vertu des principes de la Charte d'Ottawa, la santé est elle-même définie comme une ressource permettant de s'épanouir. Ce qui est également le cas pour d'autres notions, comme la liberté et l'amour. De fait, elles pourraient ainsi toutes constituer des ressources au profit de la quête suprême de l'être humain qui est, selon des philosophes comme Aristote, Spinoza ou Rousseau, la quête du bonheur.

Nous tenons là une ligne d'action cohérente et forte dans laquelle l'ensemble des adultes peut s'inscrire, quelles que soient leurs origines sociales, professionnelles, politiques ou culturelles. Car il ne s'agit plus ici de stigmatiser ou d'interdire tel ou tel comportement jugé problématique, mais d'accompagner nos jeunes et moins jeunes sportifs dans la construction et le développement de projet de vie.

Questions –réponses avec l’amphithéâtre

Pascal HENEAUX

Comment se passe concrètement la formation des formateurs ?

Docteur Patrick LAURE

Il existe, dans le champ de la santé et du sport, une formation nationale déclinée dans chacune des régions. Au niveau de l’Education nationale, un certain nombre de départements voit déjà se dérouler des interventions en milieu scolaire sur ce concept.

Docteur Bernard BRUNET, responsable de l’AMPD de Lyon

Pourquoi n’avoir pas intégré des représentants de l’économie du sport au sein du groupe de travail ? Ces acteurs n’auraient-ils pas intérêt à s’y associer ?

Docteur Patrick LAURE

L’association de partenaires issus de l’univers auquel vous faites référence est assez ancienne, en particulier sur certaines thématiques comme la promotion de l’activité physique (cf. KELLOGS au Canada). L’évaluation de ces initiatives fait rejaillir des résultats assez mitigés. Autant le grand public semble acquiescer, autant les spécialistes restent dubitatifs quant aux motivations réelles des industriels. C’est l’une des raisons qui a conduit le Ministère à ne pas solliciter ce type d’intervenants, sachant que leur plus-value en termes de politiques de communication et de marketing pourrait être, selon moi, assez considérable.

Docteur François DEROUCHE

Je pense que les compétences psychosociales ne sauraient faire fi des spécificités culturelles. Par ailleurs, le retard que vous évoquez dans la première prise de substances dopantes se traduit-il de façon pérenne ?

Docteur Patrick LAURE

J’abonde dans votre sens dans la mesure où un petit Japonais n’a initialement pas les mêmes compétences psychosociales qu’un petit Canadien. En revanche, les organismes internationaux comme l’UNICEF ont identifié les « compétences psychosociales de base » comme celles méritant d’être acquises par tous et pouvait faire l’objet d’un travail universel.

Il me paraît cependant prématuré de répondre à votre question compte tenu du caractère limité des actions de prévention des conduites dopantes, tant au niveau de la durée (quelques mois au maximum) qu’au niveau quantitatif des populations sujets. Et si des données existent, l’évaluation paraît encore trop « jeune » pour apporter des réponses catégoriques même si la piste semble des plus prometteuses.